

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DU DOUBS**

2024 03 16

NOMB	RE DE MI	EMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	20

Date de la convocation	
13/03/24	

Date d'affichage	
03/04/24	

Objet de la délibération

Finances: adoption du budget annexe 2024 budget annexe comité des fêtes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



SAÔNE

Séance du 26 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 26 mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents:

Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Daniel FABREGUES, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARECHAL, Charles-Emmanuel PELLETIER (arrivée 18h50), Delphine RAHON-SIMON. Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN

Excusés:

Marion BELLEVILE donnant pouvoir à Cyril MARECHAL Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET Philippe RIGAL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN Absents:

Christian MOREL excusé Franck NICOLAS

Marlène GABLE a été désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finance 2024,

Vu la délibération du passage des budgets M14 en nomenclature M57, à compter du 1er janvier 2022,

Vu la délibération du 12 décembre 2023 concernant la création du budget annexe « Comité des fêtes »,

Vu la délibération du débat d'orientation budgétaire 2024 du 22 février 2024,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 mars 2024,

Vu la note synthétique de présentation budgétaire transmise aux élus le 13 mars 2024,

Considérant que la section de fonctionnement - recettes du budget annexe « Comité des fêtes » percevra une subvention du BP - chapitre 65 afin d'assurer l'autonomie financière,

Considérant que la section d'investissement s'équilibre entre dépenses et recettes,

Considérant que le Conseil municipal se prononce sur les budgets annexes 2024 arrêtés lors de la réunion de la commission finances du 4 mars 2023,

Considérant que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet d'autoriser le Conseil Municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Maire informe l'Assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. La délégation devra être accordée chaque année lors du vote du BP.



ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU DOUBS

2024 03 16

NOMB	RE DE MI	EMBRES
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la
Municipal		délibération
22	22	20

Date de la convocation	
20/03/24	

Date d'affichage	
03/04/24	

Objet de la délibération Finances : adoption du budget annexe 2024 — budget annexe comité des fêtes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660



Séance du 26 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 26 mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents:

Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE BAUD, Daniel FABREGUES, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARECHAL, Charles-Emmanuel PELLETIER (arrivée 18h50), Delphine RAHON-SIMON, Nadine SAUVONNET, Violette SERGARD, Benoit VUILLEMIN

Excusés:

Marion BELLEVILE donnant pouvoir à Cyril MARECHAL Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET Philippe RIGAL donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN

Absents:

Christian MOREL excusé Franck NICOLAS

Marlène GABLE a été désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finance 2024,

Vu la délibération du passage des budgets M14 en nomenclature M57, à compter du 1er janvier 2022,

Vu la délibération du 12 décembre 2023 concernant la création du budget annexe « Comité des fêtes »,

Vu la délibération du débat d'orientation budgétaire 2024 du 22 février 2024,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 mars 2024,

Vu la note synthétique de présentation budgétaire transmise aux élus le 13 mars 2024,

Considérant que la section de fonctionnement – recettes du budget annexe « Comité des fêtes » percevra une subvention du BP – chapitre 65 afin d'assurer l'autonomie financière,

Considérant que la section d'investissement s'équilibre entre dépenses et recettes,

Considérant que le Conseil municipal se prononce sur les budgets annexes 2024 arrêtés lors de la réunion de la commission finances du 4 mars 2023,

Considérant que l'instruction comptable et budgétaire M57 permet d'autoriser le Conseil Municipal à déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Maire informe l'Assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. La délégation devra être accordée chaque année lors du vote du BP.



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport o

ID : 025-212505325-20240326-20240316-DE

Par 20 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- D'APPROUVER et VOTER par chapitre le budget annexe COMITE DES FÊTES 2024,
- D'ADOPTER les sections comme présentées ci-dessous,
- D'AUTORISER le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de fonctionnement sur le budget communal, budget annexe du périscolaire et budget forêt sous nomenclature M57, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses et recettes :

BUDGET COMITE DES FETES/CEREMONIES 9024

SECTION DEFONCTIONNEMENT - CHAPITRES

	DEPENSES		RECETTES	
E	Désignation	BP 2024	Désignation	BP 2024
	011-Charges à caractère général	33 000.00 €	70-Vente pdt, prestation de services	0.00 €
	012-Charges de personnel	0.00 €	74-Subvention d'exploitation	0.00 €
Z	63-Impôts, taxes et versements	0.00 €	75-Autres produits divers de gestion	33 000.00 €
2	66-Charges financières	0.00 €	77-Produits exceptionnels	0.00 €
5	67-Charges exceptionnelles	0.00 €		
8	042-Opération d'ordre	0.00 €	Opérations d'ordre	0.00 €
	023-Virement à la section d'investissement	0.00 €	002 R Résultat 2023 reporté	0.00 €
	TO TAL I	33 000.00 €	TO TAL II	33 000.00 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

0.00 €

En section d'investissement les chapitres suivants en dépenses et recettes :

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPTIRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES	
Désignation	BP 2024	RAR 2023	Désignation	BP 2024	RAR 2023
Equipement brut par opération :			13-Subventions d'investissement	0.00 €	0.00
232017	0.00 €	0.00 €	20-immobilisations incorp	0.00 €	0.00
	0.00 €	0.00 €	21-immobilisation corp	0.00 €	0.00
			23-immobilisation en cours	0.00 €	0.00
			16-Emprint	0.00 €	0.00
040-Opérations d'ordre			040-Opérations d'ordre	0.00 €	0.00
			021-Virement du Fonctionnement	0.00 €	0.00 (
			1068 Réserves	0.00 €	0.00 €
DEFICIT 2023 REPORTE	0.00 €	0.00 €	EXCEDENT 2023 REPORTE	0.00 €	0.00 €
TOTAL	0.00 €	0,00 €	TOTAL	0.00 €	0.00 €

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

0,00 €

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

3,00 €

Et seront signés par les membres présents.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 27/03/2024 Monsieur le Maire de Saône, Benoit VUI LEMIN

DESTINATAIRES:

- PREFECTURE DU DOUBS
- TRESORERIE

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Berger Levrault

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 13/03/2024

Présenté par Le Maire (1), A SAONE, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session A SAONE, le 26/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BELLEVILLE Marion	1
CALVAT Lylian	
CASTILLON Nathalie	to for
CUCHE Jerome	TORS -
FABREGUES Daniel	
GABLE Marlène	How
GAULARD Claude	COM
GOMES Karine	id in
GROSGURIN FANNY	A COI
JUAREZ Emilio	The
LECAILLE Marc	Sealt
MALIVERNAY Jean Baptiste	Aust
MARECHAL Cyril	And
MOREL Christian	
NICOLAS Franck	
PELLETIER Charles-Emmanuel	(62)
PRAON MARGAUX	
RAHON SIMON Delphine	as
RIGAL Philippe	
SAUVONNET Nadine	Than!

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Berger Levrault

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Berger Levrault

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

SEGARD Violette

VUILLEMIN Benoit Le Maire

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A SAONE, le 26/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

COMMUNE: COMMUNE DE SAONE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21250532500119

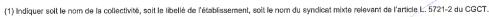
POSTE COMPTABLE: SGC BESANCON

M. 57

Budget primitif Voté par nature

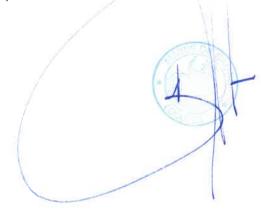
BUDGET: COMITE DES FETES (3)

ANNEE 2024



⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



42 43

Sommaire

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE I - Informations générales 4 A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 7 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports Sans Objet B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) 10 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes III - Vote du budget 19 A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 23 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 26 27 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 28 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 29 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 34 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article IV - Annexes A - Présentation croisée Sans Objet A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports **B** - Annexes patrimoniales 36 B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 37 B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 41 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024



48

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Publié le
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500) habitants) Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500	habitants) Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la delte et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gérent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Envoyé en préfecture le 02/04/2024	
Reçu en préfecture le 02/04/2024	Rerger
Publié le	Levrault
ID: 025-212505325-20240326-2024	0316-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A
Informations statistiques	
	Valeurs
Opulation totale	3 433
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
ndicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	00'0

	Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépe	Dépenses réelles de fonctionnement / population	19.6
2 Recei	Recettes réelles de fonctionnement / population	() () () () () () () () () ()
3 Dépe	Dépenses d'équipement brut / population	00.0
4 Encor	Encours de dette / population (2) (3)	00.0
5 DGF,	DGF / population	00.0
6 Dépe	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7 Dépe	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.00 %
8 Dépe	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	% 00.0
9 Encor	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	% 00.0
10 Epare	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	% 00 0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyent sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Ω - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget

au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;

au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement

avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3)

- Fonctionnement: %

· Investissement: %

IV — En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

semi budgétaire;

budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM. (6) A compléter par un seul des trois choix suivants

 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif. - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

	<u> </u>	I - INFORMATIONS GENERALES	ES		
	EXECUTION DU BUDGET DE	ET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	JT - RESULTATS (1)		C1
					2
		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	lde (A)
TOTAL DU BUDGET	00'0	00.0	0,00		00'0
Investissement	00.0	0,00 (3)	(3) 0,00 A2	A2	00 0
Fonctionnement	00'0	0,00	(4) 0,00 A3	A3	00'0

		RESTES	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	11+11	VI + III 00 0	0,00	31	00'0
Investissement		0.00	0,00 B2	32	00.0
Fonctionnement	=	VI 00.0	0,00 B3	33	00'0

		RESULTATIONNILE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1+B1	0,00
Investissement	A2 + B2	00'0
Fonctionnement	A3 + B3	00'0

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, el + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Berger Levrault

I – INFORMATIONS GENERALES

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(I) 0,	00,0
018	RSA	0,	,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,	,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,	,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,	,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,	,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,	,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,	,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,	,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,	,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,	,00
26	Participations et créances rattachées	0,	,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,	,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,	,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,	,00
011	Charges à caractère général (4)	0,	,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,	,00
014	Atténuations de produits	0,	,00
016	APA	0,	,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,	,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,	,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	. 0,	,00
66	Charges financières	0,	,00
67	Charges spécifiques (4)	0,	,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

Berger Levrault

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



I – INFORMATIONS GENERALES ID: 025-21250

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à	émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le



	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	BUDGET REPORTS	= 4	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00		00'0
	+	+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0		0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)	00'0
	IL	ia .	Ш	
	Total de la section d'investissement (2)	00'0	J	0,00
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	33 000,00	33 000,00	00,0
	+	+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0		00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)	90 0
	п	35	Ш	
	Total de la section de fonctionnement (3)	33 000,00	33 000,000	00'0
	TOTAL DU BUDGET (4)	33 000,00	33 000	
(1) A servir uniquement en Les restes à réaliser de la s d'un lifre et non rattachées. Les restes à réaliser de la s	cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte a ection de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées no ection d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées no	dministratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. In mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émiss n'an mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné	aux recettes certaines n'ayant pas donné lleu à l'émis t en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donn	12505325-202403
(2) Total de la section d' (3) Total de la section d' (4) Total du budget = tol:	lemission of un ture au 31712 de l'exercice precodent. (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés. (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.			26-20240316-DE

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DE 10 : 025 EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre tissement	0,00		0,00	0,00	0,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

TOTAL

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaîson par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1068)		1			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de	0,00	0,00	0.00	0,00
021	fonctionnement (10)	0,00	0,00	5,00	5,00
040	, ,	0,00	0,00	0.00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
0.44	sections (10) (11)	0.00	0,00	0.00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	---	------

0,00

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

0,00

0,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12) 0,00

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL

- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



rėglementaires applicables.

- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 -- RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 -- DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DE EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

	les dépenses d'ordre de onnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)		MILES ENGL			
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (4) (5)					
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	d'investissement (4)					
023	Virement à la section	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
					+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 000,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,0
es recettes de gestion courante	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,0
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Reprises amort dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,0
es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,0
Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,0
Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,0
es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,0
	Atténuations de charges (3) APA RSA / Régularisations de RMI Prod. services, domaine, ventes diverses Impôts et taxes (sauf le 731) Fiscalité locale Dotations et participations (3) Autres produits de gestion courante (3) s recettes de gestion courante Produits financiers Produits spécifiques (3) Reprises amort dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) s recettes réelles de fonctionnement Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4) s recettes d'ordre de	Libellé budget précédent (1) Atténuations de charges (3) 0,00 APA 0,00 RSA / Régularisations de RMI 0,00 Prod. services, domaine, ventes 0,00 diverses Impôts et taxes (sauf le 731) 0,00 Fiscalité locale 0,00 Dotations et participations (3) 0,00 Autres produits de gestion 0,00 courante (3) s recettes de gestion courante 0,00 Produits financiers 0,00 Produits spécifiques (3) 0,00 Reprises amort dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) 0,00 s recettes réelles de fonctionnement 0,00 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) 0,00 Opérations ordre intérieur de la section (4) 0,00 s recettes d'ordre de 0,00	Libellé budget précédent (1) Restes à réaliser N-1 Atténuations de charges (3) 0,00 0,00 APA 0,00 0,00 RSA / Régularisations de RMI 0,00 0,00 Prod. services, domaine, ventes 0,00 0,00 diverses 0,00 0,00 Impôts et taxes (sauf le 731) 0,00 0,00 Fiscalité locale 0,00 0,00 Dotations et participations (3) 0,00 0,00 Autres produits de gestion 0,00 0,00 courante (3) s recettes de gestion courante 0,00 0,00 Produits financiers 0,00 0,00 0,00 Produits spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 Produits spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 Reprises amort dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00 s recettes réelles de fonctionnement 0,00 0,00 0,00 0,00 Opérations ordre intérieur de la section (4) 0,00 0,00 0,00 0,00	Libellé budget précédent (1) Restes à réaliser N-1 Propositions nouvelles (2) Atténuations de charges (3) 0,00 0,00 0,00 APA 0,00 0,00 0,00 RSA / Régularisations de RMI 0,00 0,00 0,00 Prod. services, domaine, ventes 0,00 0,00 0,00 diverses 0,00 0,00 0,00 Impôts et taxes (sauf le 731) 0,00 0,00 0,00 Fiscalité locale 0,00 0,00 0,00 Dotations et participations (3) 0,00 0,00 0,00 Autres produits de gestion 0,00 0,00 33 000,00 sectettes de gestion courante 0,00 0,00 33 000,00 Produits financiers 0,00 0,00 0,00 Produits spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 Reprises amort dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 33 000,00 s recettes réelles de fonctionnement 0,00 0,00 33 000,00 Opérations ordre transf. entr	Libellé budget précédent (1) Restes à réaliser N-1 Propositions Note de l'assemblée l'assemblé

	TOTAL	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
						+
			R	002 RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE	0,00
8						=
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONNEME	NT CUMULEES	33 000,00

Pour information :

AUTOCINIA NOCKENE PREMIOIONNE		Il s'agit, pour un budget voté en équ
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		des recettes réelles de fonctionnem
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00	financer le remboursement du cap
D'INVESTISSEMENT (6)		collectivité.

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Total des opérations d'équipement	(7) 0,00		0,00 0,00
20 204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00 0,00	0,00 <i>0,00</i>
21 22 23	Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reques en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>
018 26 27	RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
28 29	Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00 0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00 0,00
3 198	Stocks et en-cours Neutralisation des amortissements		0,00 0,00	0,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49 59	Dépréciation des comptes de tiers (4) Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0.00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	33 000,00		33 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks	THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	33 000,00	0.00	33 000,00

		+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
		=
TOTAL DES DEPE	NSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 202

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule aute ID : 025-212505325-20240326-20240316-DE

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 202

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

т	
0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	
0,00	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT
=	
0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	33 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	33 000,00	0,00	33 000,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
45		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 000,00

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

Berger Levrault

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 202

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Publié le



(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III – VOTE DU BUDGE1

⋖

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

RAR N-1 + || + | = || TOTAL Vote) 00,00 00'0 00'0 00'0 0,00 00,0 0,00 00'0 0,00 00'0 0,00 Total des dépenses d'investissement cumulées 00'0 D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) gérées hors AP information, Pour 0,00 00'0 0,00 00,00 00'0 0.00 00'0 cadre d'une AP gérées dans le information, dépenses Pour 00,00 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 0,00 00,00 0,00 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 'assemblée Vote de 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 Propositions nouvelles **DEPENSES** 0,00 00'0 0,00 00'0 00,00 00'0 0,00 00'0 0,00 es AP lors de la l'assemblée sur budgétaire (2) Vote de 0,00 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 00,0 00'0 0,00 0,00 0,00 00'0 00,0 0,00 RAR N-1 00'0 00,0 0,00 00'0 00'0 00'0 0,00 00,0 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 Pour mémoire, précédent (1) mmobilisations incorporelles (sauf 204) Chapitres d'opérations pour compte de Subventions d'équipement versées (9) Total des opérations d'équipement (3) Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours (sauf 2324) Participations et créances rattachées Emprunts et dettes assimilées (sauf Dépenses imprévues (dans le cadre Dotations, fonds divers et réserves Autres immobilisations financières Subventions d'investissement Total des dépenses d'équipement Opérations ordre transf. entre Opérations patrimoniales (7) mmobilisations corporelles Total des dépenses financières Total des dépenses d'ordre 1688 non budgétaire) Total des dépenses réelles Chapitre TOTAL

00,00

018 20 204

22 23 23

00'0

0,00 00'0 00,0 0,00

0,00 00'0 00'0

040 041

45

26 27 020

9

10

3 16

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

résultats). (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

			DU BUDGET				
	SECTION	SECTION D'INVESTISSEMENT -	- VUE D'ENSEMBLE -	RECETTES		A	
)4			RECETTES				
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
					=	= + H	
	TOTAL	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
018	RSA	00.0	00 0	00 0	00 0	00 0	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	00.00	0.00	00.00	00.00	00.00	
	166 et 1688 non budgétaire)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	00'0	00,00	0,00	00'0	
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0	
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00 0	00 0	00 0	00'0	00 0	
Total c	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	
138	Autres subventions invest, non transf,	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	00'0	00.00	0.00	0.00	0.00	
	166)						
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
26	Participations et créances rattachées	00'0	00,0	00'0	00'0	00,00	
27	Autres immobilisations financières	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Total	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	00'0	00'0	00.0	00'0	
Total c	Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	000	
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	00'0		00'0	00'0	ID	-
041	Opérations patrimoniales (6)	00'0		00'0	00'0	025	u en lié le
Total	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	2125	-
						60532	ectur
				R001 Solde d'exécution no	Solde d'exécution nocitif renorté ou anticiné (7)	25-2	e le
						0240	02/0
				Affe	Affectation au compte 1068 (8)	0326-	14/20
						2024	24
				Total des recettes	Total des recettes d'investissement cumulées	10316	Be
						3-DI	rger vraul

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le délail des opérations pour compte de tiers.
 - (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (5) Aucune prévision budgétaire ne doil figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 041 = Rl 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou s reprise anticipée des
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

III - VOTE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE TOTAL (RAR N-1 + || = | + || ≡l¥ 00'0 00,00 00,0 00,00 00'0 00'0 0,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 Pour information Crédits gérés hors AP 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 00'0 0,00 Pour information 0,00 Crédits gérés dans le cadre d'une AP 00'0 0,00 00,0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 00,0 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 Vote de l'assemblée = SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE 0000 00'0 00,0 00'0 00,0 00'0 0,00 0,00 0,00 00'0 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 00'0 Propositions nouvelles 00'0 0.00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 00'0 les AP lors de la 'assemblée sur budgétaire (3) Vote de 0,00 0.00 00,00 00'0 00,0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 00'0 0,00 0,00 00'0 0,00 RAR N-1 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 00'0 00'0 0,00 Pour mémoire, précédent (2) budget Immobilisations en cours (sauf Subventions d'investissement Opérations ordre transf. entre Reprise sur autofinancement assimilées (sauf le 1688 non Dépenses imprévues (dans Opérations pour compte de Immobilisations corporelles Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Subventions d'équipement Immobilisations reçues en Participations et créances Dotations, fonds divers et Total des dépenses d'équipement incorporelles (sauf 204) Autres immobilisations Total des opérations Total des dépenses financières Emprunts et dettes d'équipement (4) Chap. / art. (1) cadre d'une AP) Total des dépenses réelles Immobilisations TOTAL sections (6) versées (9) budgétaire) rattachées financières affectation réserves antérieur tiers (5) 2324) RSA 45... 040 020 018 204 8 23 10 13 16 26 20 2 2 27

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 2024

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	00'0			00'0	00'00		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (8)	00'0			00'0	00'0	The state of the s	00'0	0,00
Total des a	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes,

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il S'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024



Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

			COLLING CICC (
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 202

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 202

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

III – VOTE DU BUDGET ID : 025-2
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III – VOTE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 2505325-20240326-20240316-DE ₩3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
018	RSA	00 0	00'0	00'0	00 0	00'0	1
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	#
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	-
21	Immobilisations corporelles (4)	00'0	00 0	00 0	00 0	00'0	
22	Immobilisations recues en affectation (4)	00 0	00 0	00'0	00 0	00 0	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	00'0	00 0	00.0	00 0	00'0	-
Total des rece	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	-
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	-
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00.0	00.0	-
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00 0	00'0	
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00 0	00'0	
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00 0	00'0	
Total des rece	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Total des recettes réelles	ettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	_
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	00'0		00'00	00'00	0,00	7
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	00'0	<u>D</u> :	Publ
Total des recettes d'ordre	ettes d'ordre	00'0	TO SHAN SOME PORT	00'0	00'0	025-2	
						212	

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chaptifre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le



SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

≡ | ∞

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

33 000

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

Publié le 0240326-20240316-DE

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

	information, information, (RAR N-1+ dépenses dépenses Vote) gérées dans le gérées hors AE III = I + II	0,00 33 000,00 33 000,00	0,00 33 000,00 33 000,00	00'0	00'0	0,00	00,0	00'0 00'0 00'0	00'0		0,00 33 000,00 33 000,00	00'00 00'00	00'0	00'0		00'0 00'0	0,00 33 000,00 33 000,00		00.00	0000	250
	Vote de inf l'assemblée inf d gére	33 000,00	33 000,00	00'0	0,00	00,00	00,00	00'0	00'0		33 000,00	00,00	00'0	00'0		00'0	33 000,00	00'0	00'00	0,00	6
	Propositions nouvelles	33 000,00	33 000,00	00,00	00,00	00'0	00'0	00'0	0,00		33 000,00	00'0	00'0	00'0		00'0	33 000,00	00'0	00'0	0,00	6
DEPENSES	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	00'0	00'0			00,00	00,00	00'0			00'0				00,00	00'0	00'0				
	RAR N-1	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00,00		00'0	00'0	00'0			00'0	00'0				
	Pour mémoire, budget précédent (1)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	000
	Libellé	TOTAL	Charges à caractère général (3)	Charges de personnel et frais	assimilés (3) Atténuations de produits	АРА	RSA / Régularisations de RMI	Autres charges de gestion	courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes	d'élus	Total des dépenses de gestion des services	Charges financières	Charges spécifiques (3)	Dotations aux provisions,	depreciations (semi-budgetaires) (3) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	Total des dépenses financières	Total des dépenses réelles	Virement à la section	Opérations ordre transf. entre	Sections (+) Opérations ordre intérieur de la section	Total des dépandes d'ordre
	Сћар.		011	012	014	016	017	65	6586		Total des	99	29	89	022	Total des	Total des	023	042	043	Total doe

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

	III – VOTE	 VOTE DU BUDGET 				
	SECTION DE FONCTIONI	NCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	ENSEMBLE			В
		RECETTES				
Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget précédent (1)	_	nouvelles	=	(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0.00	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
013	Atténuations de charges (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	00'0	00 0	33 000 00	33 000'00	33 000 00
Total de	Total des recettes de gestion des services	00'0	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
17	Produits spécifiques (2)	00'0	00'0	00'0	0,00	00,00
28	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	00'0		00'0	00'0	00'0

Total des recettes de fonctionnement cumulées	33 000 00

33 000,00 00'0 00'0 00'0

33 000 00 0,00 0.00

00'0 00'0

0000

Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (6)

Total des recettes d'ordre

043 042

Total des recettes financières

Total des recettes réelles

00'0 0,00

00'0

00'0 0,00

0,00

(1) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chaptire si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destirié à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

 $\widehat{\Xi}$

60623

011

60632 60631

6064

611

613 623 625 6282

637

012

6586

99

67

016

017

65

014

III – VOTE DU BUDGEI

B1

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

500,00 500,00 500,00 500,00 300,000 0,00 00'0 00'0 200,002 000'000 0,00 14 000,00 7 500,00 33 000,00 33 000,00 4 000,00 ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE 33 000 33 000 RAR N-1 + =+== TOTAL Vote) 4 000,00 1 500,00 500,00 200,000 300,000 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 200,002 7 500,00 000,000 0,00 4 000,00 1 500,00 00'0 33 000,00 33 000,00 33 000,00 33 000,00 Crédits gérés information hors AE 00,0 00'0 0,00 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 00,00 00,00 Crédits gérés dans le cadre information d'une AE 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 200,00 1 500,00 500,00 500,00 300,00 0,00 4 000,00 14 000,00 7 500,00 1 500,00 000,000 00'0 33 000,00 00'0 33 000,00 33 000,00 33 000,00 l'assemblée Vote de 00'0 4 000,000 00'0 00'0 7 500,00 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 200,00 500,00 1 500,00 500,00 300,00 000'000 0,00 33 000,00 000 33 000,00 1 500,00 14 000,00 00,0 33 000,00 33 000,00 Propositions nouvelles 00'0 0000 00.0 00,0 00'0 0,00 00'0 0,00 es AE lors de la l'assemblée sur budgétaire (3) Vote de séance 00,00 00,0 00'0 00,00 00'0 00'0 00'0 00'00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 00'0 00'0 0,00 RAR N-1 00,0 00'0 **0,0** 00'0 0,00 0,00 0,00 00,00 00,00 0,00 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 0,00 0,00 00'0 Pour mémoire, précédent (2) Pub., publications, relations publiques dépréciations (semi-budgétaires) (4) Dépenses imprévues (dans le cadre Contrats de prestations de services Total des charges financières et spécifiques Total des dépenses de gestion des services Frais fonctionnement des groupes Fournitures de petit équipement Charges à caractère général (4) RSA / Régularisations de RMI Charges de personnel et frais Autres impôts, taxes (autres Fournitures administratives Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4) Déplacements et missions Dotations aux provisions, Atténuations de produits Charges spécifiques (4) Fournitures d'entretien Libellé Frais de gardiennage Virement à la section Charges financières d'investissement Total des dépenses réelles assimilés (4) (5) TOTAL Alimentation organismes d'une AE) Locations d'élus APA Chap. / art.

023

022

68

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 2024

Chap. / arf.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
ε		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			_	budgétaire (3)		=	d'une AE		+
042	Opérations ordre transf. entre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	sections (6) (7) (8)		The state of						
043	Opérations ordre intérieur de la	00'0		THE PERSON NAMED IN	00'0	00'0	CHARLES IN	00'0	00'0
	section (7) (9)								
Total des	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont voiées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurianmuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comples 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou l'ées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Page 33

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

8

00'0

0,00

00'0

Total des recettes d'ordre

	III – VOTE DU	TE DU BUDGET				
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	ECETTES DETAI	L PAR ARTICLE			B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	-		=	= + = =
	TOTAL	00'0	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
013	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	00'0	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
752	Revenus des immeubles	00'0	00'0	1 500,00	1 500,00	1 500,00
756	Libéralités reçues	00'0	00'0	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7573621	Subv.Fonct. BA/régies sans ps.morale	00'0	00'0	28 000,00	28 000,00	28 000,000
Total des recet	Total des recettes de gestion des services	00'0	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
92	Produits financiers	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	tes réelles	00'0	00'0	33 000,00	33 000,00	33 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	00'00		00'00	0,00	0,00

alisées » (compte 73121)	0
ollectivités dites « surfisc	00'0
nentale de publicité foncière pour les co	Montant brut
Détail du calcul de la taxe départer	

00'0	00'0	00'0
Montant brut	Compensation	Montant net

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

7-1	
Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'0

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le



ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/ 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgètaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négalif.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

2	B1.1
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

	B1.1	B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	ITS DE TRESORER	IE (1)		
	Date de la			Montant des remboursements N-1	coursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
	The same of the same					
51931 Lignes de trésorerie						
			TO STATE OF THE PARTY OF THE PA	The state of the s		
51932 Lignes de trésorerie lièes à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerle (Total)		0,00	0,00	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'action de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie ou la date de la délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

/04/2024

B1.2 2 IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

1		o #				JE V						F					ublié D : 0:	12505	325-	202	4031	26-20	2403	316-
		Caté- gorie d'em- prunt (8)			5										T									No.
	ité									+														1
	Possibilité	de rembour- sement anticipé O/N																						
		ent (7)						8		1					1				4					U.
		· tissem						1														11/2		
		Profil d'amor- tissement (7)								H														
							-							-			H							
		Pério- dícité des embour- sements (6)							3	h														
		Pério- dicité des rembour- sements (6)																						
										1	Ŧ,	À	V.				4	A	S,					
		Devise						8						1					ì					100
contrat	<u>a</u>	Taux actuariel						18		H														
igine du	Taux initial																			4				
tes à l'or		Niveau de taux (5)													100		Ŋ.							
Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Index (4)													The same									
Empru		Inde	: 25																					
		Type de taux d'Intérêt (3)			8										7								Ė	
		- p	00,	00,		00		00,		00						00'1	3 %	0,00					00'0	
		Nominal (2)	6	ő		Ó		0		°						0								
		Nor																						
		Date du premier rembour- sement						4															100	
										18		igg igg		-						jak				N
	ş	d'émission ou date de mobilisation								h				H									F	
		Date de signature									7	i												
																10							B	1
		Organisme prêteur ou chef de file													1991									
		Orga prêteu de						V	1						1									
	,	ae ligne, numéro rat)	nts ; (Total)	nts ents	Total)	ints en		ints en	(F)	unts	<u>e</u>	age sur	sorerie			et	nents	nts et	ortis de	δ.			nts et	milés
	Nature	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès des établissements	financiers (Total)	1641 Emprunts en euros (total)		1643 Emprunts en	devises (total)	16441 Emprunts	assortis d'une	option de tirage sur	ligne de trésorerie			165 Dépôts et	cautionnements recus (Total)	167 Emprunts et	dettes assortis de	particulières	(Total)		168 Emprunts et	dettes assimilés

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Berger Levrault

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 2024

							Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ttes à l'origine	e du contrat					
N drift drift			Ç					Taux	Taux initial				Possibilité	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres					00'0									
emprunts (total) (9)														
1682 Bons à moyen					00'0									
terme négociables														
(total)														
		OTCV C. P.S.	The Part of the Pa							NAME OF STREET				
1687 Autres dettes					00'0									
(total)														
												The second secon		
Total général				No. of the last	00'0									
*.														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE IV - ANNEXES

R1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Г	d)	0	9	_		9		o e		00				7	00'0				blié		105	050	2°	202	400	26.	202	1024	6-DE
		ICNE de l'exercice	00'0	00'0			00'0		00'0		00'0					0,0			ы	: 02	5-2	125	053	325-	2024	403	20-	2022		6-DE
		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	00'0	00'0			00'0		00'0		00'0					0,00			00'0					00'0			00'0		00'0	
	Annuité de l'exercice	Charges d'intérêt (16)	00'0	00'0			00'0		00'0		00'0					00'0			00'0					00'0			00'0		00'0	
	4	Capital	0,00	00'0			00'0		00'0		00'0					00'0			00'0					00'0			00'0		00'0	
		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)					18														A 100									
Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt	Index {14}							CALL A MAIN						ACT 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10								2 OF 45 TO							
Emprunts et		Type de taux (13)					To the second								TO THE REAL PROPERTY.						100000		11.1							
		Durée résiduelle (en années)																				The same								
Emprunts et dettes au 01/01/N		Capital restant dû au 01/01/N	00'0	00'0			00'0		00'0		00'0					00'0			0,00					0,00			00'0		00'0	
		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)										Service Management			Surviva Strange								The state of the state of							
		Montant couvert	00'0	00'0			00'0		00.00		00,00					00'0			00'0					00'0			00'0		00'0	
		Couverture ? O/N (11)							1000	THE PERSON NAMED IN				The state of																
		Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts	auprès des	établissements financiers (Total)	1641 Emprunts en	euros (total)	1643 Emprunts en	devises (total)	16441 Emprunts	assortis d'une	option de tirage sur	ligne de trésorerie	(total) (10)	165 Dépôts et	cautionnements	reçus (Total)	167 Emprunts et	dettes assortis de	conditions	particulières	(Total)	168 Emprunts et	dettes assimilés	(Total)	1681 Autres	emprunts (total)	1682 Bons à moyen	terme négociables

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP - 2024

_			_	_
		ICNE de l'exercice	0,00	00'0
		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	0,00	00'0
	Annuité de l'exercice	Charges d'intérêt (16)	0,00	00'0
		Capital	00'0	00'0
		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)		
Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt	Index (14)		
Emprunts e		Type de taux (13)		
		Durée résiduelle (en années)		
		Capital restant dû au 01/01/N	00'0	00'0
		Catágorie d'emprunt après couverture èventuelle (12)		
		Montant couvert	0,00	00'0
		Couverture ? O/N (11)		
		Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	1687 Autres dettes (total)	Total général

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une igne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Gatégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la dassification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intrét après opérations de couverture : F : fixe : V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à laux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le : 025-212505325-20240326-20240316-DE

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV - ANNEXES

B1,3

2

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)	The state of the state of the					- Company								
TOTAL (B)		00'0	00'0					DESCRIPTION OF THE PERSON OF T	00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	The state of										Was English		
TOTAL (C)		00'0	00'0					V	00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0				1000	AND NOTICE AND IN	00'0			00'0	00'0	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0		188	No.			00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)								SANA						
TOTAL (F)		00'0	00'0	1	K			113	0,00		1000	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0						0,00	MH -		00'0	0,00	Pu

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvent et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices rone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices hors

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

(6) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat

(7) Coûl de sorile : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prèt sur toute la durée du contrat

(8) Montant, index ou formule.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6663. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

00'0

00'0

00'0

00'0

0,00

Montant en euros

Nombre de produits

00'0 0

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

		. VI	IV - ANNEXES				2
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT	IMONIALES		DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	DE LA REPARTITION	ON DE L'ENCOURS	10	B1.4
		B1.4 - TYPOLC	- TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
lm Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement, Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	00'0	0,00	00'0	00'0	00'00	
unique). Taux variable simple platonne (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnet</i>)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'00	00'0	00,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	
(IV) Matter 11 - de - 1 - Mar - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) muliplicateur jusqu'a 5 ; muliplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'00	00,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur Jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Montant en euros

% de l'encours

(F) Autres types de structures

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Envoyé en préfecture le 02/04/2024 Reçu en préfecture le 02/04/2024 Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

7
ERATIONS DE COUVERTURE (1)
COU
Ö
OPERATIONS
DES
5 – DETAIL
B1.5

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV - ANNEXES

N B1.5

r =			_			-
	ituelles	Primes reçues pour la vente d'option	0,00	0,00	00'0	0,00
	Primes éventuelles	Primes payées pour l'achat d'option	0,00	0,00	00'0	00'0
		Montant des commissions diverses	00'0	00'0	0,00	00'0
	Périodicité	de règlement des intérêts (4)				
	Iverure	Date de fin du contrat				
	Instrument de couverure	Date de début Date de fin du contrat du contrat				
		Notionnel de l'Instrument de couverture	00'0	0,00	00'0	00'0
		Nature de la couverture (change ou taux)				
		Type de couverture (3)			HI STA	
		Organisme co-contractant				Service Patrick
		Date de fin du contrat				100 E
-	CITIZEN CONVERT	Capital restant Date de fin dû au 01/01/N du contrat	00'0	0,00	00'0	00'0
		Référence de l'emprunt couvert			Sur Alberta	
		Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Taux fixe (total)	Taux variable simple (total)	Taux complexe (total) (2)	Total

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intèrêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

N 81.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ture		
Instruments de couverture		Taux payé	Ģ	Taux recu (7)	7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Four criedue lighe, indiquer le numéro de contrat)	Keterence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de faux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (fotal)		并是表示				0,00	00'0	
Taux variable simple (total)					N. S. S. S.	00'0	00'0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	
Total						00'0	00'0	0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

N	B1.6
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE	E POUR FINANCER L'	POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	RE ORGANISME (1)		
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N Annuité à payer au cours de	Annuité à payer au cours de	Dont	nt
PAR PRÉTEUR			Pexercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	00'0	00'0	00'0	00'0	
s des organismes de droit privé	0,00	00'0	00'0	00'0	
s des organismes de droit public	0,00	00'0	00'0	00'0	
provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	00'0	00'0	00'0	

0000 0,00 00'0 0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat inital et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat inital et comptabilisés à l'article 6688.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



IV - ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices entérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

COMMUNE DE SAONE - COMITE DES FETES - BP -

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

ID: 025-212505325-20240326-20240316-DE

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES

EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	1 0,00	
16 Empre	unts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0.00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1671	The state of the s	0,00	0,00	
1672		0,00	0,00	
1678		0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	, and of emplains	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
		0,00	0,00	
10	s et transferts à déduire des ressources propres (B) Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
10				
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0.00	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le